



**Fiches techniques**

F é v r i e r 2 0 1 1



# **Mycal, traitement et prévention des moisissures**

# sommaire

## MYCAL

**KEIM Mycal-Fix** (fixateur de spores) ..... 03

**KEIM Mycal-Ex** (destructeur de moisissures)..... 05

**KEIM Mycal-Top** (peinture d'assainissement)... 07

**KEIM Mycal-Por** (enduit à la chaux)..... 09

**KEIM Mycal-CS** (plaque silico-calcaire)..... 12



### 1. Description

MYCAL-FIX est un produit à base de silicate destiné à fixer les spores des moisissures.

La dissémination des spores est le principal facteur de risque lié au traitement d'assainissement. Elle met en danger les personnels d'intervention comme les usagers des locaux et elle est souvent à l'origine de contaminations secondaires. C'est pourquoi il est fondamental d'éviter la dissémination des spores.

MYCAL-FIX peut également être appliqué en couche d'impression sur les plaques KEIM MYCAL-CS.

### 2. Destination

MYCAL-FIX est utilisé pour fixer les spores des moisissures. MYCAL-FIX possède un pouvoir consolidant qui permet de fixer les spores et les moisissures à la surface des matériaux contaminés. Les supports fortement poreux ou friables peuvent être consolidés en utilisant MYCAL-FIX avant d'appliquer la peinture KEIM MYCAL-TOP.

Le pH élevé de MYCAL-FIX apporte une protection supplémentaire contre les moisissures et réduit le risque d'une nouvelle contamination.

MYCAL-FIX peut aussi être appliqué en couche d'impression sur les plaques KEIM MYCAL-CS (à la brosse ou par projection, par exemple avec le pulvérisateur KEIM).

### 3. Caractéristiques techniques

- Fixation des spores des moisissures pour réduire le risque de dissémination.
- Consolidation du support.
- Régulation de l'humidité.
- Alcalin.
- Microporeux, non filmogène.
- Sans ajout de solvants ni de plastifiants.

#### Caractéristiques :

- pH : > 11.
- Densité : 1,10 g/cm<sup>3</sup>.
- Aspect : laiteux.

### 4. Application du produit

#### Préparation :

##### Fixation des spores :

Par mesure de sécurité pour les personnels d'intervention et les usagers des locaux et pour éviter la contamination à travers la dissémination des spores, il est recommandé d'appliquer MYCAL-FIX avant l'élimination des moisissures.

Les surfaces des matériaux contaminés doivent être imprimées par une application grasse de MYCAL-FIX au rouleau ou à la brosse.

Il est conseillé d'éliminer les moisissures encore mouillées de façon à éviter la formation de poussières.

Porter des équipements de protection adaptés, par exemple un masque de protection respiratoire, pour se protéger des spores.

#### Avertissement :

L'efficacité du traitement contre les moisissures nécessite un diagnostic précis.

Les zones contaminées sur une surface de plus de 0,5 m<sup>2</sup> ou dans l'épaisseur du matériau ne peuvent être traitées et devront être remplacées.

La réapparition de moisissures ne peut être exclue dans certains cas d'exposition extrême.

##### Fixateur de fonds :

MYCAL-FIX peut être utilisé pour consolider des fonds très poreux ou friables.

##### Plaques KEIM Mycal-CS :

Les plaques MYCAL-CS collées doivent être imprimées par projection de MYCAL-FIX avant l'application de la couche de base armée.

Pour toute information, consulter la fiche technique KEIM MYCAL-CS.

#### Conditions climatiques :

Température ambiante et du subjectile supérieure à 5°C.

#### Consommation :

Pour l'impression des plaques KEIM MYCAL CS : env. 0,1 – 0,2 l/m<sup>2</sup> par application.

#### Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

## **5. Conditionnement**

Seau plastique 5 l et 20 l.

## **6. Conservation**

Sous abri, 12 mois en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35°C.

## **7. Réglementation produits dangereux**

Non applicable.

## **8. Réglementation transport**

Non applicable.

## **9. Destruction**

Code CED : 06 02 99.  
Ne recycler que les emballages vides.

## **10. Consignes de sécurité**

Protéger les surfaces adjacentes, et plus particulièrement le verre, la céramique et la pierre.  
Éliminer immédiatement les éclaboussures de produit avec beaucoup d'eau.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.





### 1. Description

Destructeur de moisissures en phase aqueuse, sans chlore.

Agit de façon préventive et curative sur les surfaces intérieures affectées de pollution bactérienne.

MYCAL-EX est un traitement écologique et sans danger qui remplace avantageusement les produits à base de chlore ou de biocides.

### 2. Destination

Il est recommandé, après avoir effectué le traitement avec MYCAL-EX, d'appliquer la peinture anti-moisissures KEIM MYCAL-TOP.

### 3. Caractéristiques techniques

MYCAL-EX se transforme par réaction chimique en eau.

- Phase aqueuse.
- Fort pouvoir oxydant.
- Respecte l'environnement, sans résidus.
- Sans solvants.
- Sans odeur.
- Perméabilité à la vapeur d'eau élevée.

#### Caractéristiques :

- pH : 2.
- Densité : 1 g/cm<sup>3</sup>.

#### Couleur :

Transparent, légèrement jaunâtre.

### 4. Application du produit

#### Préparation et application :

Fixer les spores de moisissures en appliquant KEIM MYCAL-FIX sur les zones contaminées puis laver à l'eau et laisser sécher le support.

Appliquer MYCAL-EX pur ou dilué avec 2 volumes d'eau en fonction de l'intensité des moisissures. Diluer obligatoirement avec 2 volumes d'eau en cas d'application sur des surfaces importantes.

Application à la brosse.

**Produit très concentré. Ne pas pulvériser. Porter des gants en caoutchouc et des lunettes de protection lors de l'application. Porter un masque de protection en cas de risque de diffusion des spores dans l'air.**

Il est recommandé de porter des vêtements de protection appropriés pour les travaux à forte exposition (pièces entières, plafonds, etc.).

#### Avertissement :

L'efficacité du traitement contre les moisissures nécessite un diagnostic précis.

Les zones contaminées sur une surface de plus de 0,5 m<sup>2</sup> ou dans l'épaisseur du matériau ne peuvent être traitées et devront être remplacées. La réapparition de moisissures ne peut être exclue dans certains cas d'exposition extrême.

#### Conditions climatiques :

Température ambiante et du support supérieure à 5°C.

#### Temps de séchage :

Attendre 12 heures minimum avant recouvrement en peinture.

#### Consommation :

Env. 0,1 l/m<sup>2</sup> pour 1 application non diluée. Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en oeuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

#### Nettoyage du matériel :

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

### 5. Conditionnement

Seau plastique 1 l, 5 l et 25 l.

### 6. Conservation

Sous abri, 6 mois en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35°C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur.

## 7. Réglementation produits dangereux

Xn – nocif.

Contient du peroxyde d'hydrogène.

Pour plus d'information, consulter la fiche de sécurité du produit.

R 22 : Nocif en cas d'ingestion.

R 41 : Risque de lésions oculaires graves.

S 2 : Conserver hors de portée des enfants.

S 17 : Tenir à l'écart des matières combustibles.

S 23 : Ne pas respirer les aérosols.

S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

S 36/37/39 : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés ainsi qu'un appareil de protection des yeux/du visage.

S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S 51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

## 8. Réglementation transport

Classe : 5.1

Groupe d'emballage : III

UN : 2984.

## 9. Destruction

Code CED : 07 07 99.

Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les eaux ou les canalisations.

Veiller au respect des réglementations locales pour l'élimination du produit. Ne pas réutiliser des emballages vides.

Ne recycler que les emballages vides.

## 10. Consignes de sécurité

Veiller à la bonne utilisation du produit.

Lire attentivement, avant usage, le marquage et les informations sur le produit.

Protéger soigneusement les surfaces en verre, en pierre, en céramique, en bois etc.

Eliminer immédiatement les projections de produit avec beaucoup d'eau.

Se protéger les yeux et la peau des éclaboussures. En cas de projection, se rincer tout de suite à l'eau.

Ne pas boire ou manger pendant l'application du produit. Porter des gants de protection en caoutchouc. Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

### Premiers secours :

#### Yeux :

Rincer l'oeil en protégeant l'autre oeil pendant 10 minutes sous l'eau courante. Consulter un médecin. Continuer si possible le rinçage pendant le transport.

#### Peau :

Retirer immédiatement les vêtements souillés. Rincer les zones de peau affectées pendant 10 minutes sous l'eau courante. Consulter un médecin.

#### Organes respiratoires :

Emmener le blessé à l'air frais. L'allonger. Consulter un médecin.

#### Après ingestion :

Boire beaucoup d'eau et consulter un médecin. Tenir le blessé au calme. Ne pas faire vomir. Pour de plus amples indications, consulter la fiche de données de sécurité.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.



### **Mycal-Top** **Peinture minérale d'intérieur anti-moisissures**



#### **1. Description**

Peinture minérale d'intérieur au silicate de potassium à destination des locaux contaminés ou exposés aux moisissures.

Conforme à la norme AFNOR 30808 Famille 1 – Classe 1b1 (parts organiques < 5%).

L'efficacité du MYCAL-TOP contre les moisissures est multiple : son fort pouvoir de régulation et d'évacuation de l'humidité permet le maintien de murs secs et limite fortement la formation de moisissures.

La haute alcalinité du MYCAL-TOP prévient l'apparition de nouvelles moisissures. Sa composition minérale ne constitue pas un milieu de culture favorable aux moisissures (PV d'essai disponible).

L'ajout d'un composant minéral aux propriétés naturelles antimicrobiennes apporte une protection supplémentaire contre les moisissures.

Les pigments photocatalytiques actifs détruisent les polluants de l'air.

#### **2. Destination**

MYCAL-TOP est une peinture d'intérieur de haute qualité, adaptée aux locaux présentant un risque élevé de moisissures. Elle possède une double action curative et préventive.

Les supports pouvant être traités avec MYCAL-TOP sont les enduits minéraux, le béton, les plaques de plâtre cartonnées, la toile de verre ainsi que toute ancienne peinture bien adhérente.

Sur les plaques de plâtre cartonnées, appliquer au préalable la sous-couche KEIM ECOBASE.

Eviter les réparations d'enduit avec des produits à base de plâtre. Utiliser l'enduit prêt à l'emploi KEIM DOLOMIT.

Ne pas appliquer sur bois, métal et plastique.

Ne pas appliquer sur les supports présentant des efflorescences salines.

#### **3. Caractéristiques techniques**

- Perméabilité à la vapeur d'eau exceptionnelle, régulation naturelle de l'humidité.
- Pouvoir désinfectant lié à la présence d'un agent minéral antimicrobien.
- Résistant aux moisissures (PV d'essai disponible).
- Sans ajout de fongicide.
- Effet photocatalytique : détruit les composants organiques qui favorisent le développement des moisissures.
- Lessivable, très bonne résistance mécanique.
- Résistant aux détergents.
- Sans solvants, sans plastifiants, sans additifs antifogging.
- Contribue à la bonne qualité de l'air ambiant, parfaitement adapté aux personnes souffrant d'allergies (certificat disponible).
- Homologation alimentaire (certificat disponible).
- Très grande facilité d'application.
- Excellent pouvoir couvrant.
- Incombustible (classement A2, certificat disponible).

#### **Caractéristiques :**

- pH : environ 11,4.
- Parts organiques < 5%.
- Densité : 1,50 g/cm<sup>3</sup>.
- Perméabilité à la vapeur d'eau :  $S_D < 0,01$  m (selon norme DIN EN ISO 7783-2).

#### **Classification selon la norme EN 13300**

- Aspect (angle 85°) selon norme ISO 2813 : "Très mat".
- Granulométrie maximum selon norme EN 21524 : fine.
- Pouvoir couvrant : Classe 1 selon norme ISO 6504-3 (pour un rendement de 4,5 m<sup>2</sup>/l).
- Résistance à l'abrasion humide (lessivabilité) : Classe 1 selon norme EN ISO 11998 (certificat disponible).

#### **Mise à la teinte :**

Disponible en blanc et dans toutes les teintes du nuancier KEIM EXCLUSIV sauf teintes concentrées. Teintes spéciales sur demande.

Pour la mise à la teinte, utiliser uniquement les CONCENTRES DE TEINTES KEIM. Ne pas mélanger avec d'autres produits, y compris d'autres peintures ou colorants minéraux des gammes KEIM. Ne pas employer de colorants universels.



#### 4. Application du produit

**Préparation des fonds :**

Les supports très absorbants ou friables doivent être préalablement imprimés avec KEIM MYCAL-FIX.

**Application du produit :**

Application au rouleau, à la brosse ou au pistolet (buse 0,64 mm ou 0,025 inch ; pour plus de détails, consulter la fiche technique « Application Airless des produits KEIM »).

Attendre 6 heures au minimum avant de recouvrir.  
1<sup>ère</sup> couche : diluer MYCAL-TOP avec 10% maximum de KEIM FIXATIF SPECIAL.

Finition : appliquer MYCAL-TOP non dilué.

**Avertissement :**

L'efficacité du traitement contre les moisissures nécessite un diagnostic précis.

Les zones contaminées sur une surface de plus de 0,5 m<sup>2</sup> ou dans l'épaisseur du matériau ne peuvent être traitées et devront être remplacées.

**Conditions climatiques :**

Température ambiante et du support supérieure à 5°C.

**Consommation :**

env. 0,25 l/m<sup>2</sup> pour 2 couches.

Les consommations indiquées sont des valeurs de référence sur support lisse. Elles dépendent fortement de l'état du support, de sa capacité d'absorption, de la technique de mise en œuvre et devront être déterminées avec exactitude par essais sur chantier.

**Nettoyage du matériel :**

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

#### 5. Conditionnement

Seau plastique 5 l et 15 l.

#### 6. Conservation

Sous abri, 12 mois en emballage d'origine non ouvert, à une température comprise entre +5° et +35°C.

Ne pas exposer en plein soleil et à la chaleur.

#### 7. Réglementation produits dangereux

Non applicable.

#### 8. Réglementation transport

Non applicable.

#### 9. Destruction

Code CED : 08 01 12.

Ne recycler que les emballages vides.

#### 10. Consignes de sécurité

Protéger les surfaces adjacentes et plus particulièrement le verre, la céramique et la pierre.

Éliminer immédiatement les éclaboussures de produit avec beaucoup d'eau.

Se protéger les yeux et la peau des éclaboussures. Tenir hors de portée des enfants.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.







### 1. Description

MYCAL-POR est un mortier minéral conforme à la norme EN 998-1, à base de chaux aérienne, de sable, de liants hydrauliques et d'additifs spéciaux.

MYCAL-POR est destiné aux applications intérieures. Il possède d'excellentes qualités de sorption et de régulation de l'humidité.

### 2. Destination

MYCAL-POR est destiné à l'assainissement des murs intérieurs exposés aux moisissures. Il peut être appliqué sur tout enduit minéral de bonne résistance (classes CS I et supérieures).

MYCAL-POR empêche la formation de condensation sur les zones exposées aux moisissures et permet de traiter les murs intérieurs humides. MYCAL-POR possède des propriétés spécifiques de sorption permettant de réguler les excès d'humidité dans la pièce et d'éviter ainsi la formation de condensation.

Sa forte alcalinité réduit fortement le risque de développement de moisissures.

MYCAL-POR peut également être utilisé comme mortier-colle pour le collage des plaques KEIM MYCAL-CS et pour la réalisation de la couche de base armée.

### 3. Caractéristiques techniques

- Granulométrie : 0 - 0,6 mm.
- Régulation de l'humidité.
- Forte capacité d'absorption.
- Réduit les risques de condensation.
- Alcalin, naturellement résistant au développement de moisissures.
- Applicable à la machine.
- Nombreuses finitions possibles.

#### Classification selon norme EN 998-1

- Résistance à la compression : CS I (0,4 - 2,0 N/mm<sup>2</sup>).
- Réaction au feu : A1 selon DIN 4102.
- Perméabilité à la vapeur d'eau :  $\mu = 8-12$ .
- Absorption d'eau par capillarité : W0.
- Adhérence :  $\geq 0,08$  N/mm<sup>2</sup>.

### 4. Application du produit

#### Préparation des fonds :

Les supports doivent être propres, sains, secs, plans et solides.

Éliminer les particules non adhérentes, poussières, efflorescences, graisses.

Éliminer les anciennes peintures, les papiers peints ou autres revêtements non perméables à la vapeur d'eau.

Les supports contaminés par les moisissures doivent être traités avec KEIM MYCAL-FIX et les moisissures doivent être éliminées avant séchage afin de limiter le plus possible la dissémination des spores (traiter sur une hauteur de 0,5 m minimum au-delà des zones visiblement contaminées). Porter des équipements de protection adaptés, par exemple un masque de protection respiratoire.

Il est recommandé de traiter préalablement les fonds avec KEIM MYCALEX.

Les supports doivent être suffisamment résistants pour permettre le collage des plaques KEIM MYCAL-CS.

Humidifier abondamment les fonds très poreux.

#### Mise en oeuvre :

Gâcher un sac de 25 kg de MYCAL-POR avec 6,5 - 7 l d'eau sans faire de grumeaux.

Gâchage manuel ou avec une machine à enduire.

#### Application enduit intérieur :

Bien humidifier les fonds très poreux. Procéder à deux applications fraîches dans frais et bien laisser sécher. Gratter les surfaces à enduire.

Appliquer MYCAL-POR de préférence à la main. Épaisseur minimum 3 mm et maximum 10 mm par couche. Pour les épaisseurs supérieures, procéder à une application en 2 passes.

Appliquer MYCAL-POR en épaisseur régulière avec un plateau inox puis talocher dès que l'enduit a suffisamment tiré.

Pour la réalisation d'un entoilage, appliquer une première passe de 3 mm de MYCAL-POR, maroufler l'armature en fibre de verre en laissant chevaucher les lés de 10 cm puis recouvrir avec une couche de finition de MYCAL-POR.

L'enduit MYCAL-POR peut être peint après 10 jours de séchage avec toutes les peintures minérales d'intérieur KEIM. Il est conseillé d'utiliser en finition la peinture d'assainissement KEIM MYCAL-TOP pour toutes les zones exposées aux moisissures.

**Collage des plaques KEIM MYCAL-CS :****Collage :**

Les plaques MYCAL-CS seront posées bord à bord, à joints décalés, en commençant par le bas. Humidifier la face gaufrée des plaques avec 0,75 - 1,0 l d'eau avant d'appliquer le mortier - colle. Appliquer le mortier MYCAL-POR avec une taloche crantée sur toute la surface de la plaque encore humide. Ne pas encoller les bords.

Positionner la plaque MYCAL-CS, la faisant glisser en exerçant une légère pression sur le support puis éliminer les excédents de colle.

Les cales isolantes et les plaques d'embrasures MYCAL-CS doivent être abondamment humidifiées et encollées sur toute la surface avec le mortier-colle MYCAL-POR.

**Impression :**

Imprimer la surface visible des plaques à la brosse ou par pulvérisation avec KEIM MYCAL-FIX.

Attendre 24 heures avant toute autre intervention.

**Entoilage :**

L'entoilage est recommandé pour améliorer la résistance à la fissuration.

Appliquer soigneusement le mortier MYCAL-POR sur la plaque KEIM MYCAL-CS. Maroufler l'armature en fibre de verre 4x4 et laisser un chevauchement des lés de 10 cm.

Épaisseur de la couche armée : 4-5 mm.

Attendre 1 jour de séchage par mm d'épaisseur de la couche armée.

**Enduit de finition et peinture :**

Appliquer la finition MYCAL-POR en épaisseur de 2-3 mm et talocher.

L'enduit MYCAL-POR peut être peint après 10 jours de séchage avec toutes les peintures minérales d'intérieur KEIM. Il est conseillé d'utiliser en finition la peinture d'assainissement KEIM MYCAL-TOP pour toutes les zones exposées aux moisissures.

**Conditions climatiques :**

Température ambiante et du subjectile comprise entre 5°C et 30°C.

**Temps de séchage :**

Attendre au minimum 1 jour de séchage par mm d'épaisseur de l'enduit avant toute autre intervention. Les temps de séchage peuvent être rallongés en cas d'humidité importante et de température basse. Maintenir une certaine humidité en surface en cas d'application en fine couche. Éviter un séchage trop rapide. Ne pas peindre avant 10 jours.

**Consommation :**

Enduit intérieur : env. 1,3 kg/m<sup>2</sup>/mm.

Collage des plaques MYCAL-CS : env. 5 - 6 kg/m<sup>2</sup>.

Couche de base armée : env. 5 - 6 kg/m<sup>2</sup>.

**Nettoyage du matériel :**

Nettoyer les outils à l'eau aussitôt après usage.

**5. Conditionnement**

Sacs de 25 kg (palettes de 42 sacs = 1.050 kg).

**6. Conservation**

Sous abri, 12 mois en emballage d'origine non ouvert.

**7. Réglementation produits dangereux**

Produit alcalin, irritant (Xi).

R 38 : Irritant pour la peau.

R 41 : Risque de lésions oculaires graves.

S 2 : Conserver hors de la portée des enfants.

S 24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S 26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S 37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

S 46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

## **8. Réglementation transport**

Non applicable.

## **9. Destruction**

Code CED : 17 01 01.  
Ne recycler que les sacs vides.

## **10. Consignes de sécurité**

La chaux et le ciment en contact avec de l'eau sont alcalins.  
Protéger les surfaces adjacentes.  
Éliminer immédiatement les éclaboussures de produit avec beaucoup d'eau.  
Se protéger les yeux et la peau des éclaboussures. Tenir hors de portée des enfants.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.





#### 1. Description

MYCAL-CS est une plaque silico-calcaire possédant d'excellentes qualités de sorption.

#### 2. Destination

Permet d'assainir les moisissures et de réguler l'humidité en intérieur.

La plaque MYCAL-CS empêche la formation de condensation d'eau en surface. Elle contribue ainsi à lutter contre l'apparition des moisissures et améliore de ce fait la qualité de l'air intérieur.

Des cales isolantes et des plaques d'embrasures sont disponibles pour traiter les jonctions murs/plafonds.

#### 3. Caractéristiques techniques

- Incombustible, classe A1, selon DIN 4102.
- Résistance à la diffusion:  $= \mu$  4-5.
- Conductibilité thermique : 0,060 W/mK.
- Densité : env. 200 – 240 kg/m<sup>3</sup>.
- pH env. 10.
- Stabilité dimensionnelle selon EN 1604 : variations dimensionnelles max. 0,5 %.
- Parfaitement résistant à l'humidité.

#### 4. Application du produit

##### Préparation des supports :

Les supports doivent être propres, sains, secs, plans et solides. Ils ne doivent pas être trop absorbants.

Éliminer les particules non adhérentes, poussières, efflorescences, graisses.

Le support doit être propre pour permettre un collage efficace. Éliminer les anciennes peintures, les papiers peints ou autres revêtements non perméables à la vapeur d'eau.

Les supports contaminés par les moisissures doivent être traités avec MYCAL-FIX et les moisissures doivent être éliminées avant séchage afin de limiter le plus possible la dissémination des spores (traiter sur une hauteur de 0,5 m minimum au-delà des zones visiblement contaminées).

Porter des équipements de protection adaptés, par exemple un masque de protection respiratoire.

Il est recommandé de traiter préalablement les fonds avec KEIM MYCALEX.

##### Mise en œuvre :

Les supports très poreux doivent être abondamment humidifiés. Les plaques MYCAL-CS seront posées bord à bord, à joints décalés, en commençant par le bas. Humidifier les plaques avec 0,75 - 1,0 l d'eau avant d'appliquer le mortier-colle.

Appliquer le mortier KEIM MYCAL-POR avec une taloche crantée sur toute la surface de la plaque encore humide. Positionner la plaque MYCAL-CS, la faisant glisser en exerçant une légère pression sur le support puis éliminer les excédents de colle. Les cales isolantes et les plaques d'embrasures MYCAL-CS doivent être abondamment humidifiées et encollées sur toute la surface avec le mortier-colle KEIM MYCAL-POR.

Réaliser les découpes à l'aide d'une scie sauteuse et poncer soigneusement les arêtes.

## 5. Conditionnement

Plaque MYCAL-CS :  
Palette de 48 plaques = 30 m<sup>2</sup>  
Palette de 16 plaques = 10 m<sup>2</sup>  
Dimensions des plaques : 100 x 62,5 cm  
Epaisseur : 25 mm.

Cales isolantes MYCAL-CS :  
Carton de 4 unités  
Dimensions : 125 x 50 cm  
Epaisseur : 30 – 8 mm.

Plaques d'embrasures MYCAL-CS :  
Carton de 20 unités  
Dimensions des plaques : 50 x 25 cm  
Epaisseur : 15 mm.

## 6. Conservation

Sous abri, sur palette. Les plaques MYCAL-CS doivent être protégées de l'humidité.

## 7. Réglementation produits dangereux

Non applicable.

## 8. Réglementation transport

Non applicable.

## 9. Destruction

Code CED : 17 01 04.

## 10. Consignes de sécurité

Non applicable.

La présente fiche annule et remplace toute édition antérieure. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.







PEINTURES MINÉRALES **KEIM**

ZAC Les Portes du Dauphiné  
55, chemin de Mûre  
69780 St Pierre de Chandieu

Tél. 04 72 09 05 09  
Fax. 04 78 40 16 21  
[www.keim.fr](http://www.keim.fr)  
[info@keim.fr](mailto:info@keim.fr)